



## Compte rendu de l'assemblée générale 2022 des Arbres pour la Vie 17 Juin 2022 à 18 h 00 salle des fêtes de Saint Macaire du Bois

Présents membres de l'association : Sur 37 adhérents à jour de leur cotisation au 31/12/2021, 14 étaient présents et 8 autres membres leur avaient établi des procurations (*la canicule a probablement réduit la présence*)

2 scrutateurs : Bruno Groyer et Bruno Elliau sont désignés

Secrétaire de séance : Valentin Beauval

Etaient également présents non membres de l'association : Philippe Algoët, (*suppléant de Laétitia St Paul députée*), Bruno Cheptou (*Conseiller départemental*), Sandra Penisson, Dominique Deloche et Jean Michel Marchand (Association Asure)

### 1 - Rapport d'activités :

- Collecte des graines : le 6 juillet 2021 animation avec Yves Gabory.
- Le sentier pédestre de Saint Macaire est maintenant classé PDIPR. Le parcours est de 12.3 Km. Une application permettra de retrouver des objets cachés (= *chasse au trésor*) souvent distant de 250 m les uns des autres.
- Animation concernant les **chauves-souris** le 30 Octobre avec l'appui de la LPO.
- **Balade théâtralisée** avec la compagnie Gaïa (une séance le 2 Octobre 2021 et le 8 Mai 2022)
- **Plantations 2021-22**. Sur la commune de Saint Macaire, elles ont commencé le 14 décembre 2021 avec des enfants des écoles de Saint Macaire et des Verchers sur Layon dans le cadre d'une convention signée avec Des Enfants et des Arbres (Association nationale qui promeut la plantation des arbres avec les scolaires. Les plantations se sont poursuivies le 18 décembre. **9000 plants** ont ensuite été préparés et répartis entre les « planteurs » et la majorité des plantations ont été faites en décembre et en janvier.
- Bilan : **12,320 m de linéaires plantés et répartis comme suit :**

Plantations hiver 2021/2022	
Le Puy Notre Dame - Vaudelnay	2 120
Brossay	1 805
St Georges/Layon - Dénezé- Louresse	3 850
Distré	1 200
St Macaire du Bois	3 345
<b>Total</b>	<b>12 320 m</b>

Information sur le paillage plastique: Celui fournit par Mission Bocage est noir et extérieurement semblable à du plastique à base de pétrole. En fait, il est à 95% végétal... Les services du Conseil départemental n'accorderaient plus en 2023 de subventions pour les plantations réalisées avec ce type de paillage. Vu les compétitions exercées par des plantes à rhizome de type chiendent, chardon, presle, etc., l'assemblée estime que ce problème entravera

gravement les motivations locales pour les plantations futures. Les élus du Conseil départemental seront donc alertés afin de revenir sur cette étrange décision.

- Informations sur les **dossiers administratifs** : Ils ont été très complexes à monter lors de cette année. Grâce aux interventions de notre Président, nous espérons que ce problème lié à un manque de concertation entre les services du Département (*DDT*) et de la Région Pays de Loire (*programme Liger bocage*) sera résolu dès juillet 2022.
- Des arbres pour la vie est membre de l'**AFAC Agroforesterie** qui milite pour que les haies soient prises en compte dans l'**attribution des aides PAC**. L'association des arbres pour la vie a donc diffusé la pétition lancée par l'AFAC.
- **Charte forestière** : Saumur Val de Loire est une région à 27% boisée (*mais elle est aussi caractérisée par de vastes espaces céréaliers comprenant des parcelles de plus en plus grandes et sans arbres*). Au titre de sa compétence économique et touristique, SAUMUR Val de Loire souhaite développer la filière bois et sa charte forestière doit permettre de mieux fédérer les acteurs locaux forêts et bois.

## 2 - Rapport financier :

<b>Budget 2021</b>	<b>Solde au 01/01/2021 :</b>	<b>710.00</b>
<b>Dépenses 2021</b>	<b>Recettes 2021</b>	
Frais bancaires : 13.50	Dons et Cotisations 2021	1 500.00
Repas planteurs : 62.03		
Cotisation AFAC 2021 : 55.00		
Maintenance site internet : 360.00		
<b>Total dépenses 2021 : 490.53</b>	<b>Total recettes 2021 :</b>	<b>1 500.00</b>
	Solde au 31/12/2021 :	<b>1 719.47</b>
	<b>Situation au 01/06/2022</b>	<b>1 949.15</b>

## 3 – Rapport moral et activités programmées en 2022

- **Collecte des graines avec l'association Asure Saumur**. Dominique Deloche, JM Marchand et Sandra Penisson ont présenté cette association qui concerne deux territoires de l'agglomération (*chemin vert et ... à Saumur et Montreuil Bellay*). Philosophie exposée par Mr Deloche : « Nul ne doit être éloigné de l'emploi s'il souhaite travailler ». Un comité local sur l'emploi doit cependant vérifier que les emplois créés par Asure ne rentrent pas en concurrence avec des structures économiques existantes.
  - 15 personnes ont été embauchés à Saumur – Activité principale : « Ressourcerie » (*atelier récupérant du bois considéré comme perdu ; récupération également des huisseries ; activité cuisine destinée aux étudiants.*)
  - 10 personnes ont été embauchées à Saumur - Activité principale : Permaculture en partenariat avec le lycée E Pisani pour les légumes bios.

L'activité collecte de graines nécessitera des formations préalables (*par exemple sur le Label végétal local et les périodes de collecte selon les arbres et arbustes*). Les objectifs sont la conservation de la biodiversité et la revente des semences collectées aux pépiniéristes locaux.

Début septembre, une rencontre est prévue entre notre association et ASURE pour établir un partenariat de travail sur la collecte des graines.

- **Promotion du peuplier en agroforesterie** (*avec intervention d'Yves Gabory de Mission Bocage*)  
Une journée d'information est prévue début septembre.
- **Activité théâtre avec Patrick Cosnet** programmée le **29 octobre 2022 à 20H30 à Saint Macaire** :  
Titre : **L'arbre qui plantait des hommes**. A inscrire dans la programmation théâtrale de l'agglomération ?

#### **4 – Vote des 3 rapports 2022**

⇒ **Tous les rapports ont été approuvés à l'unanimité par l'assemblée.**

#### **5 – Montant des cotisations**

Pour l'année 2023 le montant des cotisations reste inchangé soit 20 € pour un particulier et 50 € pour une entreprise. (adopté à l'unanimité)

**6 - Election du tiers sortant** : Thibaut Henrion, Valentin Beauval et Jean Kolhi du tiers sortant ont été réélus à l'unanimité. Pour des raisons personnelles, Marline Bruneau et Jacqueline Dérourard ont souhaité cesser leur fonction au sein du Conseil d'administration. Rosemarie Billy et Cécile Macquet sont sollicitées pour rentrer dans le CA et elles sont élues par l'assemblée.

Notre assemblée générale s'est clôturée à 19 h 15 avec le partage du verre de l'amitié.